



Rapport d'activité - 2025

Accueil Mère Enfant

Foyer du Léman

AUBONNE, 5 CHEMIN DES AFFORETS

74140 DOUVAIN

Table des matières

Introduction	3
1- Bilan des actions menées.....	4
Accueil et orientation des publics.....	4
Accompagnement social.....	4
Accompagnement thérapeutique	5
- Proposé par le pôle thérapeutique	5
- Proposé par la psychologue.....	6
Insertion professionnelle.....	8
Favoriser le bien-être de la mère et le développement de l'enfant.....	9
Projets éducatifs et culturels	9
Partenariats et réseaux	10
2- Statistiques et données quantifiables	12
Taux d'activité.....	12
Nombre d'admissions et de sorties	12
Durée moyenne de séjour.....	12
Taux de réussite des projets d'insertion.....	13
Répartition des usagers selon les critères sociaux	13
3- Évaluation des actions et résultats.....	13
Objectifs atteints vs objectifs fixés	13
Les fiches actions 2025 :.....	13
Suivi des bénéficiaires	14
Difficultés rencontrées.....	16
Retour des usagers	16
4- Moyens humains et matériels.....	17
Équipe.....	17
Ressources matérielles.....	17
Ressources financières.....	18
Formation et développement des compétences	18
5- Problématiques et défis rencontrés.....	19
Enjeux spécifiques	19
Contexte socio-économique	19
6- Axes d'amélioration et perspectives	20
Propositions d'amélioration	20

Évolutions à prévoir.....	20
Stratégies d'adaptation	21
7- Conclusion.....	21
Bilan global.....	21

Introduction

Le Foyer du Léman est situé à Douvaine, en Haute-Savoie dans une petite ville de plus de 7000 habitants, proche de la frontière suisse avec Genève. L'association est géographiquement située sur le Chablais, à égale distance de la ville d'Annemasse et de Thonon les Bains. De fait, les territoires du Chablais et du Genevois, dont dépendent ces deux pôles urbains, sont les principaux lieux d'origine des familles accueillies. Toutefois, le CHRS répond aux besoins de tout le département.

En 1978, un CHRS de 30 places est créé et accueille des femmes avec enfants victimes de violences conjugales. En 2002, la prise en charge était orientée uniquement vers les femmes, sans prise en compte de la problématique des enfants. L'équipe a alors décidé d'intégrer la dimension « soutien à la parentalité » aux interventions. A l'issue du 1^{er} schéma départemental de la protection de l'enfance, elle a pu bénéficier d'une convention qui finance 1,5 poste éducatif supplémentaire au sein du CHRS en raison du nombre important d'enfants avec des mesures de protection de l'enfance.

En 2011, un Accueil Mère Enfant, structure dédiée à la Protection de l'Enfance a été ouvert suite à la mise en œuvre de la Loi MOLLE. D'une capacité initiale de 10 places, une extension de 3 places a été accordée en 2014, au vu des demandes sans arrêt plus fortes et du sureffectif permanent.

En juillet 2017, le CHRS s'est vu attribué 4 places supplémentaires pour l'accueil en urgence de femmes, avec ou sans enfant, victimes de violences. Puis, ce service s'est vu doté de huit places supplémentaires en 2018, modifiant ainsi la physionomie de l'équipe du Foyer du Léman et certains modes de fonctionnement. En 2021, nous avons obtenu 3 places supplémentaires pour des appartements en diffus sur l'agglomération du Genevois.

En 2024, le Foyer du Léman a ouvert un service d'Assistance Educative en Milieu Ouvert avec Hébergement Renforcé (AEMOH-R), dispositif expérimental et innovant sur le département de 15 mesures.

L'Accueil Mère Enfant, constitue un outil essentiel de soutien global pour les femmes enceintes ou femmes avec un enfant de moins de 3 ans confrontées à des difficultés liées à l'altération du lien mère-enfant. Il vise à favoriser la parentalité, restaurer la relation parentale et accompagner la mère dans ses démarches de vie quotidienne, sociale et éducative.

Ce rapport d'activité va tenter de rendre compte des actions menées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 auprès des personnes accueillies, de suivre l'évolution de leur situation, et de mettre en lumière les résultats obtenus en matière d'accompagnement social et de réinsertion. Il permet également de faire un bilan des ressources utilisées et de planifier les actions futures.

1- Bilan des actions menées

Accueil et orientation des publics

Le Foyer du Léman accueille des femmes avec ou sans enfant, enceintes et des Femmes Victimes de Violences Conjugales (F.V.V.C.).

- **L'AME** qui accueille des femmes enceintes ou avec des enfants de moins de trois ans. Il dispose de 13 places.

En outre, sur le même site et avec la même équipe, l'équipe du Foyer du léman accueille :

-**Le CHRS insertion** accueille des F.V.V.C. avec enfants de plus de 3 ans. Il dispose de 30 places

-**Le CHRS urgence** accueille de façon inconditionnelle des femmes victimes de violences avec ou sans enfants. Il dispose de 13 places.

-**Le dispositif FVV urgence** accueille de façon inconditionnelle des femmes victimes de violences avec ou sans enfant. Il dispose de 3 places sur des appartements extérieurs, en diffus sur le territoire du genevois.

Accompagnement social

Au cœur du dispositif se trouve l'attention portée au lien affectif entre la mère et son enfant. Parce que les difficultés relationnelles peuvent être source de vulnérabilités multiples, l'accompagnement social proposé est personnalisé, bienveillant et adapté à chaque situation. L'équipe pluridisciplinaire – éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, psychologues, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Moniteur éducateur– met en place des espaces d'écoute, des temps d'observation et des actions visant à renforcer le lien et les compétences parentales.

Les entretiens réguliers permettent d'identifier les besoins spécifiques de chaque femme, qu'il s'agisse de gestion du quotidien, de difficultés psychologiques, d'isolement social ou de problématiques liées aux parcours de vie (précarité, rupture sociale, parcours migratoire...). Cet accompagnement relationnel s'inscrit dans une logique d'empowerment, favorisant la confiance en soi, l'autonomie et la capacité à investir pleinement son rôle de mère.

La mission sociale du dispositif repose sur une approche globale :

- Soutien éducatif auprès de la mère pour renforcer ses compétences parentales (mise en place de routines adaptées, stimulation du développement de l'enfant, compréhension des besoins affectifs et corporels du nourrisson).

- Aide à l'organisation de la vie quotidienne, incluant l'accès aux droits, l'accompagnement dans les démarches administratives, l'accès à des solutions de logement, l'appui à la scolarisation ou à l'inscription en structures d'accueil petite enfance.

- Accès aux services de santé et de prévention, favorisant la continuité des soins pour la mère et l'enfant, ainsi que des interventions ciblées en cas de besoins spécifiques (suivi psychologique, consultations en périnatalité, suivis PMI).

- Accompagnement vers l'autonomie sociale et professionnelle, avec des actions de formation, d'orientation vers l'emploi et de réinsertion.

Accompagnement thérapeutique

- Proposé par le pôle thérapeutique

La mise en place d'un pôle thérapeutique fait partie des fiches actions du projet d'établissement 2021-2026. Il a permis d'assurer la pérennité des groupes thérapeutiques déjà existant et de mettre en œuvre des projets innovants, comme la création d'outils métaphoriques à destination des professionnels ou de la formation interne.

Données quantitatives :

	TOTAL 2025			
	Nombre d'interventions	Temps de préparation + prise de notes	Nombre de participants	Annulations Interventions
Formation	2	3	10	
Création d'outils thérapeutiques	0	0	0	
Groupe d'Analyse de la Pratique (GAP)	4	0	32	
Intervision équipe pluridisciplinaire	6	0	18	2
Journal du Foyer	12	24	36	
Total	24	27	96	

Données qualitatives :

	<u>Contenu</u>	<u>Marqueurs d'évolution</u>
Formation		Lors de la semaine de prévention : sensibilisation à la problématique du bébé secoué à destination des professionnels de jour et de nuit, et du public accueilli (personne n'est venu, les femmes accueillies n'avaient pas d'enfant en bas age) Pas de formation proposée cette année. Malgré le besoin de formation de nouveaux professionnels dans l'équipe, l'instabilité de l'équipe n'a pas permis de mettre en place, faute de temps ou de disponibilité. Un temps de sensibilisation à la problématique des violences conjugales a eu lieu le 17/12.
Création d'outils thérapeutiques		La boîte des objets métaphoriques créée il y a deux ans, n'a pas bénéficié de rajout cette année, elle est utilisée ponctuellement par les équipes, le turn over dans l'équipe rend nécessaire la transmission et la formation à l'utilisation de ces outils. A prévoir en 2026.
Groupe d'Analyse de la Pratique (GAP)	Mise en place d'espace d'élaboration et d'échange autour des situations en équipe, une fois par mois pendant 1h30 : Thèmes abordés dans l'année : comment accompagner les personnes qui sont dans le rejet de l'accompagnement (Bouchons), Interculturalité et parentalité (dixit), ambivalence liée à l'accompagnement à la parentalité : entre protection de l'enfance et accompagnement, l'éthique dans l'accompagnement éducatif	Meilleure compréhension de sa pratique et de son positionnement, apport de solution pratique dans l'accompagnement, échange de pratique et de compétence. Cette année, nous avons élaborer une nouvelle grille d'analyse afin de prendre en compte d'avantage les enfants, notamment pour le service de l'AME. Un bilan n'a pas pu se faire car l'équipe a beaucoup bougé en fin d'année. à prévoir en 2026
Intervision équipe pluridisciplinaire	Mise en place d'espace d'élaboration et d'échange autour des situations en équipe, une fois par mois pendant 1h30 adapté aux professions d'agent d'entretien de maîtresse de maison et de veilleur de nuit : Impact émotionnel du travail avec des familles fragiles et en souffrance, travail sur la distance professionnelle, travail avec la morale et les valeurs, comment se protéger, comment gérer un conflit entre deux résidentes, cadre et limites (sculpting animaux), question de posture/ respect, difficulté d'accompagner des auteurs de violence; travail sur le changement (dixit)	Meilleure compréhension de sa pratique et de son positionnement, apport de solution pratique dans l'accompagnement, échange de pratique et de compétence. Bilan positif avec un groupe qui se stabilise et s'investi.
Journal du Foyer	Création d'un journal mensuel distribué aux familles à la fin du mois en version papier. Outil fil rouge pour faire vivre la vie collective au sein de l'institution. Ce journal comprend : une page de garde de planning du mois réunissant toutes les activités proposées par le foyer du Léman et les fêtes et les vacances officielles, une page de compte rendu du CVS, Une page de compte rendu des activités qui ont eu lieu dans le mois (groupe, sorties, ateliers...), une page de prévention, une page citoyenne (sensibilisation à des thématiques d'engagement citoyen, droit des femmes, jeux olympiques), une page à destination des enfants (jeux, histoire et coloriage), une recette et une page d'information sur la vie de la commune).	Les dames ont un outil pour se repérer dans les différentes activités au sein du foyer du léman, celles qui n'étaient pas présentes au groupe peuvent être informées de ce qui s'est échangé. Les femmes sont incluses dans une vie collective au foyer et dans la commune. Le journal est sorti chaque mois cette année. Nous avons des retours ponctuels des familles, mais cet outil être attendu et apprécié des familles.

- Proposé par la psychologue

La psychologue du service intervient à 40%, les lundis et vendredis. Elle intervient dans un autre AME du département.

Son travail s'organise autour de différents axes de travail :

- L'accompagnement individuel :

La psychologue rencontre de manière systématique toutes les mères accueillies sur le dispositif de l'accueil mère enfant.

En 2025, 7 femmes/ 7 femmes accueillies en AME ont été reçues en entretien individuel :

Composition de la famille	Rendez-vous effectué	Rendez-vous annulé	Problématiques abordées
1 femme 1 enfant moins de 3 ans	6 Dont 3 psycho/éduc	3	Effets des violences conjugales, travail sur les places dans la famille, Accompagnement émotionnel, parentalité réassurance face au départ
1 femme 1 enfant moins de 3 ans	9	1	Parentalité Accompagnement émotionnel, notamment dans les démarches judiciaires et administrative.
1 femme 1 enfant moins de 3 ans	13	4	Stabilisation émotionnelle, accompagnement vers le soin psychique, accompagnement pré et post natal, accompagnement et soutien des compétences parentales, VAD
1 femme 3 enfants moins de 3 ans + 1 enfant de + de trois ans	2	0	Evaluation et accompagnement des compétences parentales, accompagnement vie affective et sexuelle VAD
1 femme 1 enfant moins de 3 ans	8	2	Evaluation et accompagnement des compétences parentales. Evaluation et accompagnement autour des violences conjugales, et des conséquences ressenties. Soutien émotionnel dans les démarches administratives
1 femme enceinte	1	0	Evaluation des compétences parentale, prévention
1 femme 1 enfant de moins de 3 ans	1	2	Evaluation des compétences parentales, prévention des risques VAD

- Travail d'équipe

Réunion d'équipe :

Participation à 2 réunions d'équipe par mois afin de répondre au besoin de l'équipe de davantage élaborer sur les situations des familles

Participation au « pôle enfance » le lundi après-midi afin de mettre au travail l'accompagnement des enfants au sein de la structure, la psychologue a participé à 16 réunions en 2025, les thèmes abordés ont été : les groupes et ateliers proposés aux enfants, l'organisation des réunions inter AME, évaluation du développement, mise en place d'accompagnement d'enfants à besoins particuliers, atelier de prévention. Cette instance est en cours d'évaluation et de modification.

Les temps d'élaboration sont toujours possibles en sous-groupe sur des situations plus spécifiques ou de manière informelle.

Supervision :

La psychologue a participé 6 fois en 2025 aux supervisions d'équipe animé par un superviseur extérieur. Ce temps permet de faire équipe, d'élaborer et prendre du recul sur les situations suivies.

Autres activités à destination de l'équipe :

Cette année le turn-over important au niveau de l'équipe a demandé beaucoup d'adaptation. Il a mobilisé beaucoup de temps informels pour accueillir, rassurer et transmettre des informations aux nouvelles arrivées. Il a été ainsi proposé un temps de transmissions autour de la problématique des violences conjugales. Tous ces changements ont entraîné une réorganisation importante et des temps d'élaboration conséquent pour améliorer notre prise en charge des familles.

Un atelier prévention a été proposé à l'équipe de jour et de nuit ainsi qu'aux personnes accompagnées autour de la problématique du bébé secoué.

La psychologue a continué à participer également aux GAP (Groupe d'Analyse des Pratiques), journal du foyer, pôle d'intervention systémique.

Formations :

La psychologue a suivi deux formations communes sur l'approche narrative et l'aide contrainte. Ces deux formations sont venues nourrir sa pratique et améliorer la pertinence de ses interventions auprès du public d'AME. Elles permettent également un partage de temps et de connaissance commune à l'ensemble de l'équipe.

Deux formations individuelles EFT et EMDR, lui permettent une meilleure prise en charge des psycho traumatismes. Ces problématiques sont présentes chez quasiment toutes les femmes accueillies à l'AME. Bien que la période périnatale ne soit pas opportune pour aborder certains psycho traumatismes sous la forme de désensibilisation, elles permettent de travailler sur la stabilisation émotionnelle afin d'améliorer leur disponibilité à leurs enfants.

- Accompagnement collectif :

Temps Des Enfants (TDE) :

La psychologue participe régulièrement au TDE des enfants de moins de 3 ans : temps d'accueil d'une heure et demie deux fois par semaine.

Gôûter philo :

C'est un espace de parole dédié aux enfants accueillis au foyer du Léman, sur différents thèmes de leur quotidien (l'école, la rentrée, la vie au foyer, les loisirs, questions d'actualité...) Il est co-animé par des éducatrices de jeunes enfants et la psychologue.

Cette année deux groupes d'âge ont été mis en place : un groupe CP- CE2 et un groupe de CM. les enfants choisissent le nom de leur groupe et définissent avec les adultes les règles. Ce groupe a été très investi par les enfants qui participent volontiers, repèrent ce temps.

Différentes thématiques ont été abordées avec les enfants : c'est quoi une émotion, comment je la reconnais chez moi ? comment je la vois chez l'autre ?

- Partenariat :

Collectif de périnatalité :

Au nombre de trois cette année, ces réunions ont eu lieu au CHAL en présence d'acteurs de périnatalité du secteur (Genevois, Arve) : maternité, sage-femme, CAMPSP, CMP, PMI. Permet de développer le partenariat et ainsi faciliter les prises en charge pluridisciplinaire des familles accueillies.

Cette année un travail de recensement des dispositifs existants en pré et post natal a été mené, et la création d'un espace de partage commun pour recenser les plaquettes de chacun et pouvoir les consulter.

Réunion inter AME :

Environ deux fois par an, la psychologue participe aux réunions entre les différents AME du département, afin d'échanger sur les pratiques et pouvoir s'enrichir des expériences respectives. Cette année, une réflexion autour des ateliers proposés dans les différentes structures a été menée.

Insertion professionnelle

Les projets d'insertion professionnelle ont été pleinement travaillés par les professionnels, tant en interne qu'en externe, afin de favoriser l'accès à l'autonomie des personnes accompagnées. En interne, un accompagnement individualisé à la recherche d'emploi ou de formation est mis en place qui a permis de renforcer les compétences, la confiance en soi et la connaissance du monde professionnel. En externe, un travail partenarial a été développé, notamment avec l'association d'insertion « La R'mize », afin de proposer des parcours adaptés et progressifs. Ces collaborations facilitent l'accès à l'emploi et soutiennent une insertion professionnelle durable. En outre, certaines résidentes sont sans droit ni titre sur le territoire français et n'ont pas accès à l'emploi.

Résidentes présentes en 2025	Situation par rapport à l'emploi
Mme H	Inscrite sur France travail, a débuté une formation de secrétaire médicale
Mme NS	En emploi
Mme K	En emploi mais en arrêt maladie longue durée
Mme M	Sans papier
Mme M T	A 4 enfants en bas âges dont des jumeaux, pas de mode de garde
Mme T	En emploi
Mme E	Enceinte / accouchement

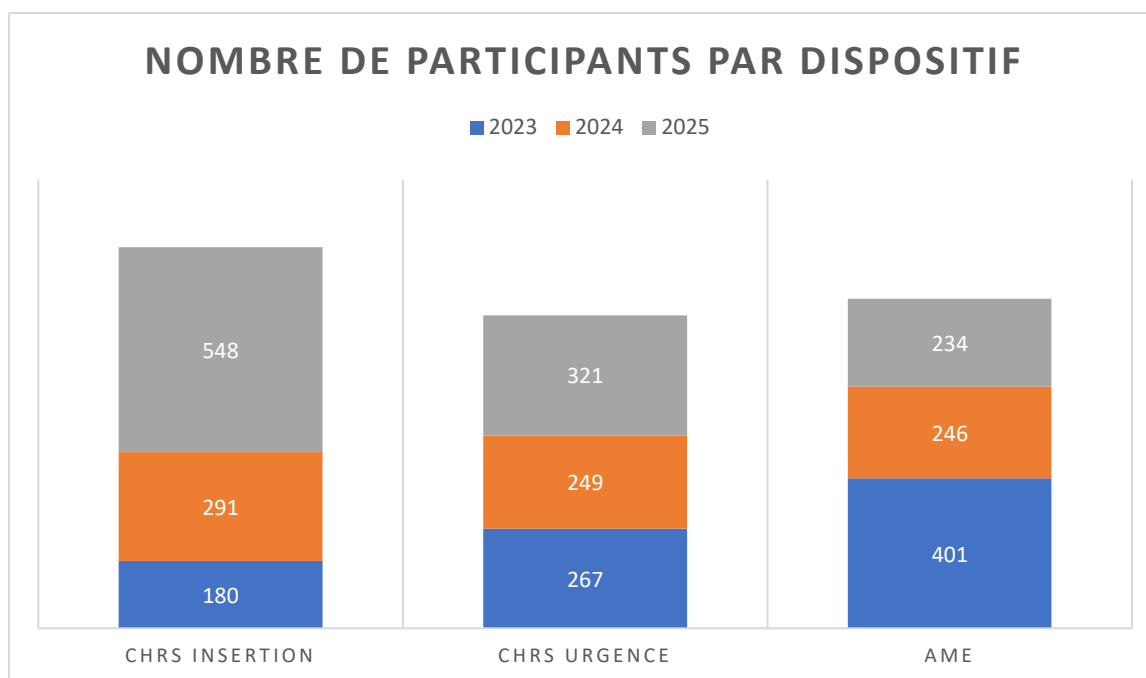
Favoriser le bien-être de la mère et le développement de l'enfant

L'un des principaux objectifs de l'accompagnement est de créer un environnement propice au développement harmonieux de l'enfant tout en soutenant le bien-être psychologique et social de la mère. Grâce à des visites à domicile, des ateliers parent-enfant, des groupes de parole et des temps d'échanges collectifs, le dispositif permet aux femmes de rompre l'isolement, de créer un réseau social et d'échanger autour de leurs expériences.

Un suivi régulier est mis en place pour évaluer l'évolution du lien mère-enfant, adapter les actions et orienter vers des dispositifs complémentaires lorsque cela est nécessaire (structure d'accueil de jour, soutien psychologique intensif, etc.). Cette dynamique de soutien continu favorise une progression durable vers l'autonomie familiale et sociale. Elle est notifiée dans le projet d'accompagnement, coconstruit lors des synthèses partenariales.

Projets éducatifs et culturels

De nombreux projets éducatifs et culturels ont été mis en place en 2025. Ainsi, on recense 160 (180 en 2023 et 130 en 2024) journées d'activités réalisées dont la grande majorité (148 contre 160 en 2023 et 145 en 2024) a eu lieu en interne. Il y a eu 21 participations de personnes isolées (40 en 2023 et 63 en 2025), 243 (288 en 2023 et 279 en 2024) de familles et 839 d'enfants (500 en 2023 et 432 en 2024), ce qui représente un total de 1103 personnes (828 en 2023 et 774 en 2025). Cela a nécessité 258 participations de professionnels (265 en 2023 et 226 en 2025) et 50 (49 en 2023 et 60 en 2025) de bénévoles. On note une baisse du nombre d'activités proposées ainsi que de participation des professionnels qui s'explique au regard du contexte des ressources humaines. Il y a eu un surinvestissement des ateliers collectifs à destination des enfants, à défaut des temps individuels, qui restent très largement bénéficiaires des activités. Le retour d'une salariée sur un poste d'EJE menant des activités avec les enfants du CHRS, la modification du poste de maîtresse de maison sur des activités éducatives ainsi que la mise en place d'ateliers collectifs transversaux avec le service du Phare explique ce chiffre.



Les activités proposées par l'équipe éducative constituent un levier pour le développement de l'enfant, la reconstruction des femmes victimes de violences, et l'intégration des personnes parlant pas ou peu français, en favorisant l'ouverture, la confiance en soi et les compétences sociales. Elles peuvent être classées sous différentes catégories :

- Les activités sportives : activités boxe, danse, randonnée, équitation
- Les temps des enfants : accueil des enfants de 0 à trois ans 1 à 2 fois par semaine.
- Les activités classifiées comme « loisir » à vocation éducative : sorties culturelle (sortie aux Flottins, cinéma), plage, parc, nature, jeux de société, temps lecture, piscine.
- Les activités de promotion de la santé : atelier sexualité
- Les activités manuelles : bricolage, peinture, décoration
- Les activités cuisine : petit déjeuner, repas partagé, ateliers pâtisserie
- Les activités bien être : ongles, musicothérapie, masque de beauté
- Les ateliers particulier : fête de la nature, braderie secours populaire des mères, fête de l'été, goûter, spectacle de fin d'année, les pères Noël à moto
- Les projets divers : la musicothérapie, la médiation animale, les ateliers lecture, mieux vivre chez soi, les ateliers transversaux, le revisite du règlement intérieur.

Partenariats et réseaux

Le Foyer du Léman poursuit son travail d'ouverture de la structure aux partenaires extérieurs.

En 2025, le travail partenarial a constitué un appui essentiel pour maintenir une qualité d'accompagnement constante malgré un turnover important. Le partenariat avec le centre sportif David Lloyd a permis l'accès aux activités sportives pour les enfants et à des temps mère-enfant (boxe-piscine).

Les associations caritatives « secours populaire » et « Soroptimist » ont soutenu les familles accompagnées.

L'association Boules de Poils a poursuivi ses interventions en médiation animale.

Les partenariats avec les hôpitaux et la PMI ont été maintenus, garantissant un suivi santé adapté (période de vacances sur le poste de médecin PMI de plusieurs mois).

Le Panier relais est intervenu pour le soutien alimentaire auprès des familles en situation de précarité.

L'action de l'association des pères Noël à moto a constitué un temps fort fédérateur pour les familles.

Les professionnels des CHRS des Bartavelles, d'Aries (hébergement en diffus et service logement), les AME de la Parent' elle et de la Passerelle se sont rendus régulièrement dans notre structure dans la perspective de partager les ressources et réflexions afin d'optimiser leur fonctionnement.

La directrice adjointe qui a intégré en 2023 le CCAS de la ville de Douvaine, participe mensuellement aux commissions, inscrivant ainsi l'action de la structure sur le territoire.

Enfin il est important de souligner l'importance du partenariat avec la R'mize, à Thonon les Bains qui a permis à plusieurs familles de s'engager dans une reprise d'activité professionnelle progressive, favorisant une montée en compétences et une autonomisation progressive vis-à-vis. Ainsi l'accès à un travail et à un logement de droit commun a été facilité.

Enfin, le samedi 13 septembre, près de 200 invités se sont retrouvés dans la cour du Foyer du Léman pour fêter les 150 ans de la création des orphelinats de Douvaine. Cela fut un temps fort de célébration autour d'anciens salariés et bénéficiaires, d'élus du territoire, de professionnels actuels, de résidents et des membres du Conseil d'Administration.

2- Statistiques et données quantifiables

Taux d'activité

		AME				
MOIS	Nb Jours	PREVISIONNEL		REALISE		Taux d'occupation
		Mensuel	Cumul	Mensuel	Cumul	
JANVIER	31	403	403	372	372	92,31%
FEVRIER	28	364	767	336	708	92,31%
MARS	31	403	1170	372	1080	92,31%
AVRIL	30	390	1560	360	1440	92,31%
MAI	31	403	1963	384	1824	92,92%
JUIN	30	390	2353	420	2244	95,37%
JUILLET	31	403	2756	434	2678	97,17%
AOUT	31	403	3159	398	3076	97,37%
SEPTEMBRE	30	390	3549	368	3444	97,04%
OCTOBRE	31	403	3952	422	3866	97,82%
NOVEMBRE	30	390	4342	370	4236	97,56%
DECEMBRE	31	403	4745	372	4608	97,11%
TOTAL	365	4745			4608	

Evolution du taux d'activités depuis 2021 :

Service	Taux d'occupation				
	2021	2022	2023	2024	2025
AME	89.06 %	96.46 %	96.02 %	100.13%	97.11%

Nombre d'admissions et de sorties

Nous avons accueilli 2 nouvelles familles monoparentales et une femme enceinte au cours de l'année, ce qui représente 8 adultes et 10 enfants soit 18 personnes.

Trois familles ont quitté l'AME : une femme a basculé sur le CHRS avant les 3 ans de son enfant, deux femmes sont reparties avec son conjoint et l'autre dans sa famille. Pour cette dernière, une demande d'OPP a été faite.

Quatre familles étaient déjà présentes en 2024 et étaient toujours présentes en décembre 2025.

Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour en AME des sortants est d'environ un. Ce chiffre ne reflète pas la réalité puisqu'il ne se base que sur 3 familles dont une est restée 2 ans demi et les deux autres moins de 6 mois.

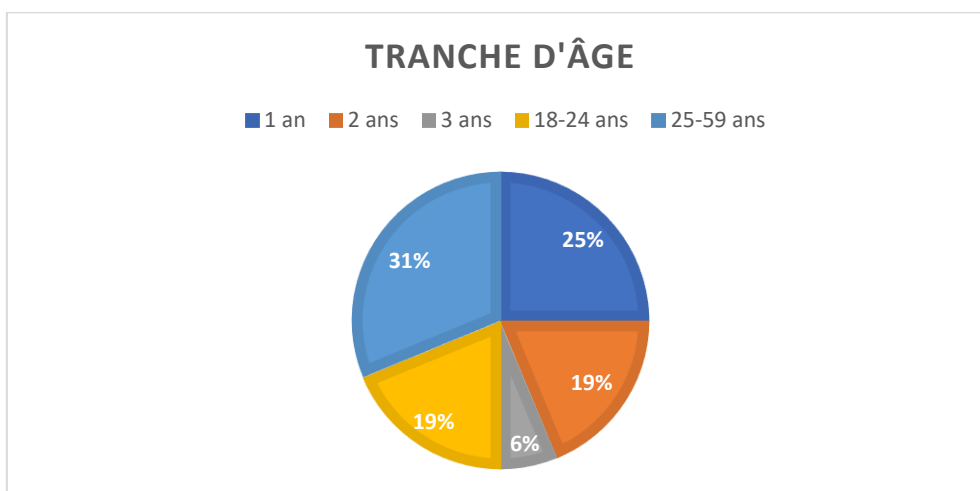
Taux de réussite des projets d'insertion

Il n'y a pas eu de famille relogée en logement social.

Répartition des usagers selon les critères sociaux

Nous avons accueilli 8 familles au cours de l'année dont une femme enceinte qui a accouché durant son séjour.

Répartition des résidents par tranche d'âge, enfants et femmes confondues :



Sur les sept familles accueillies, 6 ont un enfant, une a 4 enfants tous sous ce dispositif et la huitième a un enfant en AME et deux enfants qui ont plus de trois ans.

3- Évaluation des actions et résultats

Objectifs atteints vs objectifs fixés

Les fiches actions 2025 :

Optimiser la communication externe

Le Foyer du Léman a fêté ses 150 ans d'existence, cela a été l'occasion de rencontrer des partenaires et les élus locaux et départementaux. De nombreux articles ont paru dans la presse locale, permettant une meilleure visibilité de la structure. En outre, dans le cadre de la création d'AURALYS, le Foyer du Léman va optimiser la visibilité de ses actions, notamment avec une journée porte ouverte sur 2026 et la création d'un site WEB.

La communication en interne

Il reste beaucoup de progrès à faire, notamment dans le partage d'informations sur le logiciel Foyer Soft. Néanmoins, les soucis d'efficience du système informatique ont été un réel à frein qui se solutionne petit à petit. L'audit des systèmes informatiques est une avancée majeure qui va permettre de dépasser cet écueil. La directrice adjointe a également instauré un temps de travail mensuel avec l'ensemble des salariés dans le cadre de la Politique d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ).

Politique d'amélioration continue

En interne, une réunion mensuelle est mise en place et regroupe la directrice adjointe, les deux cheffes de service. Elle permet de faire le point sur la mise en route des fiches actions dans le cadre du projet de service. Elle pointe également les besoins en termes d'amélioration continue de la qualité, qui se traite également en réunion mensuelle PACQ avec l'ensemble des équipes éducatives.

Au niveau inter associatif, le nouveau directeur général propose des pistes de fonctionnement afin d'avoir une stratégie commune. Un comité de direction des directeurs a été créé en marge de celui regroupant également les chefs de service. Un travail sur le Dossier Usager Informatisé (DUI) a été mis en place. La mise en conformité progressive avec le RGPD se poursuit, accompagnée par un prestataire extérieur spécialisé

Repenser les modes d'accompagnement

La perte de temps de travail éducatif (0,5 poste EJE sur le CHRS), a obligé l'équipe à repenser les modes d'accompagnement. Le travail initié sur le pôle enfance en septembre 2023, a permis d'essaimer cette pratique à l'ensemble des accompagnements en AME. La réalité des démissions successives a également mis en avant le besoin de se structurer autrement. Cela se renforce avec le passage à la convention collective 66 qui va faire perdre du temps de travail effectif, suite à la mise en place de nouveaux congés trimestriel et d'ancienneté. Le système de coréférence, mis en œuvre depuis 2007 arrive à ces limites. De fait, des groupes de travail ont été initiés en fin d'année 2025.

Appréhender de nouveaux dispositifs

Cette fiche action a été remplie avec la mise en œuvre du service d'AEMOH- Renforcé. L'association reste en veille sur les appels à projet.

Suivi des bénéficiaires

Une situation clinique est ici présentée afin d'illustrer, de manière pratique, les effets du suivi global du dispositif AME. Elle permet d'appréhender les enjeux humains, sociaux et psychologiques rencontrés par la personne accompagnée et son enfant. Elle met également en évidence les modalités d'intervention. Enfin, cette partie vise à souligner l'impact de l'accompagnement sur les parcours de reconstruction et d'autonomisation.

Madame a intégré le Foyer du Léman durant l'été 2023, dans le cadre du dispositif d'hébergement d'urgence Femmes Victimes de Violences, sur orientation du SISIAO, suite à un signalement de la Mission Locale. Sa situation de vulnérabilité était notamment liée aux violences subies, à son isolement et à son état de grossesse.

Au cours des premiers mois d'accompagnement, un lien de confiance s'est progressivement construit avec les professionnels. Dans ce contexte, Madame a exprimé le souhait d'intégrer le service Accueil Mère-Enfant du Foyer du Léman afin de bénéficier d'une continuité d'accompagnement dans un environnement connu et sécurisant. Cette orientation, effective en novembre 2023, lui a permis de poursuivre son parcours sans rupture, en s'appuyant sur des repères relationnels déjà établis et sur un ancrage territorial stabilisant sur le secteur de Douvaine, après plusieurs expériences de déracinement.

L'accompagnement initial s'est centré sur la stabilisation administrative et l'ouverture des droits, dans un contexte de rupture conjugale et d'isolement. Parallèlement, Madame a bénéficié d'un accompagnement psychologique lui permettant d'élaborer son vécu et de soutenir son entrée dans la parentalité. Un travail partenarial étroit a également été mené avec les services de la Protection maternelle et infantile (PMI), afin d'assurer un suivi coordonné et adapté aux besoins de la mère et de l'enfant.

Des visites à domicile ont été mises en place afin de soutenir Madame dans son environnement quotidien. Ces temps ont permis d'accompagner la famille dans un espace sécurisant et familial, facilitant l'observation des interactions mère-enfant et l'expression des besoins. Ils ont également constitué un support pour aborder des aspects concrets du quotidien, tels que la tenue du logement, la prévention des accidents domestiques, ainsi que les questions liées aux rythmes de vie et à l'alimentation de l'enfant. Ces interventions ont contribué au renforcement des compétences parentales et au processus d'autonomisation.

Des difficultés de socialisation ont été observées chez l'enfant, notamment lors des situations de séparation et d'interaction avec des tiers. Afin de soutenir ce processus, l'enfant a progressivement intégré les « temps des enfants » proposés au sein du service, à raison de deux fois par semaine. Dans la continuité de ce travail, un accueil en crèche a été mis en place. Cette étape, initialement source d'inquiétude, a nécessité un accompagnement progressif et coordonné. La stabilisation de ce mode de garde a constitué une étape importante dans le développement de l'enfant et dans la dynamique d'autonomisation de Madame.

La mise en place du mode de garde a permis à Madame de s'engager dans des démarches d'insertion professionnelle. Accompagnée par l'équipe éducative, elle a pu concrétiser son projet en intégrant la R'mise, entreprise d'insertion, dans le cadre d'un contrat de travail à temps partiel. Aujourd'hui, Madame fait preuve d'une autonomie croissante dans la gestion de ses démarches administratives et de son quotidien. Son parcours résidentiel fait apparaître un besoin de préparation et d'accompagnement au relogement. Un travail est également engagé autour de la question de la mobilité, notamment en lien avec l'accès au permis de conduire, afin de renforcer durablement son autonomie.

L'accompagnement par le service Accueil Mère-Enfant demeure nécessaire afin de consolider les acquis, soutenir la stabilisation globale de la situation et accompagner Madame dans les dernières étapes de son parcours vers l'autonomie et l'accès à un logement pérenne. Cette situation illustre l'importance d'un accompagnement global, progressif et coordonné, intégrant soutien à la parentalité, travail partenarial, insertion professionnelle et préparation à l'accès au logement autonome.

Difficultés rencontrées

En interne, nous avons fait face à plusieurs défis organisationnels et opérationnels :

- **Ressources humaines** : l'équipe a été fragilisée par des arrêts maladie et des problématiques de recrutement qui ont affecté la continuité de nos services.
- **Qualité de service** : l'analyse et le traitement des plaintes et réclamations a nécessité une attention particulière pour améliorer nos prestations. Il nous reste à améliorer et tracer l'analyse de ces événements indésirables.
- **Infrastructure technique** : des problèmes de réseau ont perturbé le bon fonctionnement de nos outils de travail et de communication.

Les contraintes extérieures ont également pesé sur notre activité :

- **Contraintes budgétaires** : la réduction du budget s'est traduite par la suppression de 0,5 poste d'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE), diminuant nos capacités d'encadrement.
- **Enjeux de mobilité** : les problèmes de transport et de déplacement constituent un frein supplémentaire à nos interventions. Ils ne permettent pas d'offrir un niveau d'autonomie suffisant aux résidentes.
- **Tensions sur les dispositifs de droit commun** : la saturation des structures d'accueil du jeune enfant et des dispositifs de soins dédiés (périnatalité, santé mentale, accompagnement du lien précoce) limite les possibilités d'orientation et allonge les délais de prise en charge, impactant la continuité et la qualité des parcours des mères et des enfants.

Ces difficultés cumulées ont nécessité une adaptation constante de nos méthodes de travail et une priorisation de nos actions.

Retour des usagers

Un questionnaire de satisfaction a été proposé en juin 2025 à l'ensemble des résidentes. 8 questionnaires ont été rendus : 3 en CHRS, 3 en AME, 1 sur le dispositif FVV et 1 non précisé. Les résidentes sont satisfaites de l'accueil et disent à l'unanimité que l'équipe a su répondre à leur demande. Elles aimeraient néanmoins bénéficier de plus de temps de garde d'enfant et apprendre le français. Concernant la vie en collectivité, elles aimeraient une surveillance des règles à la laverie avec des règles plus strictes et que le Foyer prévoit un agent d'entretien pour les communs. Concernant leur condition d'hébergement, elles souhaiteraient plus de réactivité dans les réparations et certains font part d'un besoin d'amélioration des conditions matérielles. La situation géographique de l'établissement est régulièrement pointée : le foyer est excentré, il y a peu de transport, peu de mode de garde et le bassin d'emploi est peu favorable à leur situation, ce qui limite leur autonomie. Les résidentes sont globalement très satisfaites de leur accompagnement. Elles estiment avoir reçu beaucoup de soutien avec un accompagnement utile et bienveillant permettant de débloquer certaines situations.

4- Moyens humains et matériels

Équipe

L'équipe de jour est composée d'une psychologue, d'éducateurs spécialisés, d'éducateurs de jeunes enfants, de moniteur éducateur et régulièrement d'éducateurs en formation, d'une assistante médico-pédagogique ayant une fonction de maitresse de maison. L'agent d'entretien vient compléter cette équipe.

L'équipe encadrante se compose d'un directeur général qui intervient sur trois sites, d'un directeur adjoint qui gère le pôle de Douvaine et d'un chef de service. Un système d'astreinte entre les cadres des différents sites est mis en place et permet aux éducateurs de service d'avoir un cadre joignable 24h/24, 7 jours sur 7.

L'équipe comptable se compose d'une secrétaire comptable et d'une aide comptable.

L'équipe de maintenance est composée d'un agent polyvalent, un agent d'entretien et une maitresse de maison.

L'équipe de fonction support qui se compose d'une assistante administrative et d'une gestionnaire locative qui interviennent également sur les deux autres associations bartavelles et Aries

L'accompagnement au Foyer du Léman est effectif 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, toute l'année. L'équipe de jour intervient de 7h15 à 19h30 en période scolaire et un surveillant de nuit intervient de 18h à 23 h puis un second arrive à 19h30 jusqu'au lendemain 7h30. Il est assuré par une équipe commune qui accompagne à la fois des situations du CHRS insertion et urgence et de l'AME.

Sur le plan des ressources humaines, le CHRS a connu de nombreux mouvements qui ont profondément impacté le fonctionnement quotidien. L'arrivée de nouvelles salariées n'a malheureusement pas permis de retrouver immédiatement une stabilité : confrontées à des difficultés d'intégration au sein de l'équipe historique, plusieurs d'entre elles ont choisi de démissionner. Ces départs successifs ont entraîné des répercussions sur la cohésion et la charge de travail des professionnelles en place, qui ont dû maintenir la continuité de l'accompagnement malgré un contexte parfois fragilisé. De même, des baisses de financement ont eu un impact immédiat sur le nombre de professionnels en poste et donc la qualité de la prise en charge. La cheffe de service a dû repenser l'organisation générale du service en cours d'année et le profil des professionnels recrutés.

Parallèlement, l'année a été marquée par un changement majeur de gouvernance. Après vingt années d'engagement, le directeur a fait valoir ses droits à la retraite. Son successeur, désormais en fonction, a su trouver naturellement sa place en s'appuyant sur les pratiques existantes, tout en insufflant une dynamique propre.

Ressources matérielles

Sous l'impulsion du directeur général, un audit du système informatique a été lancé afin d'améliorer les capacités et la sécurité de nos outils numériques. Le travail sur le Dossier Usager Informatisé (DUI) est également en cours. Ainsi, c'est l'ensemble du système informatique qui va être revu et devrait être amélioré dans les années à venir.

La mise en conformité progressive avec le RGPD se poursuit, accompagnée par un prestataire extérieur spécialisé.

Ressources financières

L'Accueil Mère Enfant dispose d'un financement subventionné par le Conseil Départemental pour son intervention au titre de la Protection de l'enfance.

Dépenses		Recettes	
Groupe 1 :	34 334,32 €	Groupe 1 :	452 320,00 €
Groupe 2 :	395 401,77 €	Groupe 2 :	8 099,29 €
Groupe 3 :	70 393,10 €	Groupe 3 :	0,00 €
		Déficit	39 709,90 €
Total	500 129,19 €	Total	500 129,19 €

Formation et développement des compétences

Dans une dynamique d'amélioration continue des pratiques professionnelles, plusieurs actions de formation ont été suivies par le personnel de l'AME au cours de l'année. La cheffe de service a notamment intégré une formation diplômante CAFERUIS, visant à renforcer les compétences en encadrement, en pilotage d'équipe et en conduite de projet. Cette montée en compétences contribue à une meilleure structuration et coordination des actions menées au sein de l'établissement. Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe a bénéficié d'une formation animée par l'association « *Les Filles de Baobab* », constituant un approfondissement de la formation suivie en 2024 sur l'utilisation des cartes dans la pratique narrative. Cette formation a permis d'enrichir les outils d'accompagnement et de renforcer les pratiques centrées sur l'expression et la reconstruction des personnes accompagnées. En complément, tous les salariés ont suivi les formations obligatoires en Équipements de Première Intention (EPI) liées à la sécurité incendie. Enfin, des formations Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ont été réalisées afin de garantir la maîtrise des gestes de premiers secours et d'assurer la sécurité de tous au sein de la structure.

5- Problématiques et défis rencontrés

Enjeux spécifiques

Les enjeux spécifiques de l'accueil mère-enfant résident dans la nécessité de concilier simultanément la protection de l'enfant, le soutien à la parentalité et l'accompagnement global de la mère. Le public accueilli présente fréquemment des vulnérabilités multiples (psychiques, sociales, relationnelles, parfois traumatiques) qui impactent la construction et la qualité du lien mère-enfant, particulièrement sensible durant les trois premières années. L'enjeu central est de soutenir l'émergence ou la restauration d'un lien sécurisant, tout en respectant le rythme, l'histoire et les capacités de chaque dyade. Cela implique une observation fine des interactions précoces, un repérage précoce des signes de fragilité du lien, et un accompagnement ajusté visant à renforcer les compétences parentales sans disqualifier la mère. L'accueil mère-enfant doit également composer avec des situations parfois complexes en matière de protection de l'enfance, nécessitant un travail étroit en réseau et une articulation constante entre soutien, prévention et évaluation du risque, dans un cadre à la fois sécurisant, contenant et bienveillant.

À ces enjeux s'ajoutent des conditions de vie souvent marquées par la précarité sociale, économique et administrative, qui fragilisent davantage les mères et influencent leur disponibilité psychique pour l'enfant. Nombre d'entre elles ont vécu des parcours de vie empreints de violences (conjugales, intrafamiliales ou institutionnelles), de ruptures affectives ou de traumatismes, susceptibles de réactiver des angoisses et d'entraver l'investissement de la relation parentale. Les parcours migratoires complexes, parfois jalonnés d'exil contraint, de séparations, de pertes et d'insécurité, viennent également impacter la construction du lien mère-enfant, en accentuant l'isolement, les difficultés d'accès aux droits et les incompréhensions culturelles. Dans ce contexte, l'accueil mère-enfant constitue un espace ressource essentiel, offrant un cadre sécurisant et contenant, propice à la reconnaissance de l'histoire singulière de chaque mère et à la reconstruction progressive de repères parentaux et relationnels.

Contexte socio-économique

En 2025, la Haute-Savoie se situe dans un contexte socio-économique contrasté, marqué par une croissance démographique dynamique et une activité économique diversifiée, mais aussi par des fragilités sociales significatives. Le département continue d'attirer une population croissante, notamment en lien avec l'emploi frontalier vers la Suisse, ce qui exerce une pression importante sur le coût du logement et les conditions de vie des ménages les plus vulnérables. La précarité se manifeste de manière accrue, touchant particulièrement les familles monoparentales, les mères isolées et leurs enfants, confrontées à des difficultés d'accès au logement abordable, à une pauvreté monétaire grandissante et à des contraintes sociales complexes, ce qui alimente un besoin croissant de dispositifs d'accompagnement social et sanitaire. Dans ce contexte, les tensions sociales et économiques locales complexifient l'insertion, l'accès à l'emploi et à l'autonomie des femmes accueillies, tout en accentuant l'importance des réponses coordonnées et adaptées sur le terrain.

Ce contexte est renforcé par une insuffisance structurelle de l'offre d'accueil et de soins dédiés à la petite enfance sur le territoire. En Haute-Savoie, la forte pression démographique et les contraintes foncières limitent le nombre de places disponibles dans les structures d'accueil du jeune enfant, rendant l'accès aux modes de garde particulièrement difficile pour les familles les plus précaires ou en situation d'isolement. Par ailleurs, les dispositifs de soins spécialisés,

notamment en périnatalité, en santé mentale et en accompagnement des troubles du lien précoce, demeurent saturés et inégalement répartis sur le département, entraînant des délais d'attente importants. Ces tensions fragilisent les parcours des mères et des enfants, retardent la mise en place d'accompagnements adaptés et accentuent les risques de ruptures de suivi. Dans ce contexte, les dispositifs d'accueil mère-enfant jouent un rôle essentiel de soutien, de prévention et de coordination, en venant pallier partiellement les carences du droit commun et en assurant une continuité d'accompagnement auprès des dyades les plus vulnérables.

6- Axes d'amélioration et perspectives

Propositions d'amélioration

Afin d'optimiser le fonctionnement de l'AME et de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé, plusieurs pistes d'évolution sont envisagées. Il apparaît tout d'abord nécessaire de repenser l'accompagnement éducatif en mettant fin au principe de coréférence, sur le modèle déjà expérimenté au sein du pôle enfant, afin de clarifier les rôles et de fluidifier les suivis. Par ailleurs, une réorganisation des réunions d'équipe permettrait d'améliorer la coordination, la circulation de l'information et la cohérence des pratiques professionnelles. Dans cette dynamique, les réunions PACQ pourraient évoluer vers des temps collectifs interservices, favorisant une approche transversale et un partage élargi des enjeux et des nouveautés sociales. Il est également proposé de redéployer les surveillantes de nuit vers des postes d'agentes d'accueil de jour, afin de mieux répondre aux besoins repérés sur les temps de présence du public. Enfin, l'augmentation de la part éducative du poste de maîtresse de maison contribuerait à renforcer l'accompagnement au quotidien, en soutenant davantage l'équipe éducative au service des personnes accueillies.

Évolutions à prévoir

La fusion de la convention collective des CHRS (NEXEM, accords CHRS) et de la convention collective du 15 mars 1966 (CCN 66), imposée par l'État dans le cadre d'un arrêté du 5 août 2021, donnait cinq ans aux partenaires sociaux pour négocier un accord harmonisant les deux régimes. Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026 pour l'AME. Ce changement de convention nécessite de nombreux aménagements qui ont été travaillés tout au long de l'année.

Cette période a été marquée par la poursuite du processus de collaboration entre le Foyer du Léman, Les Bartavelles et Ariès. Cette démarche structurelle se concrétise désormais par l'adoption du nouveau nom associatif : **AURALYS**, symbole d'une identité partagée et renouvelée.

Stratégies d'adaptation

L'année a été marquée par un turnover important, nécessitant une réorganisation de fonctionnement de l'équipe afin de garantir la continuité des accompagnements. Cette réorganisation s'est inscrite dans une évolution plus large de la structure, avec la disparition du pôle enfance tel qu'il existait auparavant. Le système en binôme éducatif a été abandonné au profit d'un référent unique administratif par personne accompagnée, permettant ainsi une meilleure structuration du suivi. Cette évolution nécessite un renforcement du travail collectif et transversal. Des bilans hebdomadaires autour des situations familiales, animés par la thérapeute familiale, ont été mis en place, dans une approche systémique où l'enfant peut occuper une place centrale en fonction des modalités de prise en charge.

Cette approche où l'intelligence collective est activée et optimisée, permet au personnel éducatif de proposer des actions ciblées en fonction des problématiques : mise en place d'ateliers divers et variés au bénéfice des personnes isolées, des familles et des enfants.

Ce travail en transversalité nous a permis de développer le partenariat avec certaines structures (ex : participation systématique de la crèche aux synthèses) ou associations (Secours Populaire, notamment en faveur de l'enfance), avec l'intervention de bénévoles (ex : l'association de lecture « lire et faire lire »).

De plus, face à l'évolution des besoins sociaux et des publics accompagnés, l'AME s'inscrit dans une démarche proactive afin d'anticiper et de répondre aux nouveaux défis. Une veille sociale et juridique régulière est assurée, permettant d'actualiser les pratiques en fonction des évolutions législatives, réglementaires et des dispositifs existants. Cette veille contribue à adapter l'accompagnement proposé aux réalités du terrain et aux droits des personnes accueillies. Par ailleurs, l'AME s'engage activement dans la réponse aux appels à projets, afin de développer de nouvelles actions, d'innover dans les modalités d'accompagnement et de renforcer les partenariats. Ces démarches permettent de diversifier les réponses apportées, de consolider les moyens de la structure et de mieux répondre aux enjeux sociaux émergents.

7- Conclusion

Bilan global

Dans un contexte dense et parfois complexe, les équipes ont su maintenir un accueil et un accompagnement de qualité auprès des femmes et de leurs enfants. L'ensemble de ces transformations ouvre aujourd'hui une nouvelle phase de consolidation et de développement pour notre structure.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs réussites notables, notamment le maintien d'un accompagnement éducatif de qualité malgré un important turn-over au sein de l'équipe. La capacité d'adaptation des professionnels face aux nombreux changements organisationnels a permis d'assurer la continuité de l'accompagnement des personnes accueillies. L'embauche de nouveaux salariés a également contribué à renforcer progressivement la dynamique d'équipe. Par ailleurs, des progrès significatifs ont été accomplis à travers la modification de certaines pratiques professionnelles et la restructuration du travail, favorisant une meilleure coordination et une plus grande cohérence des interventions. Toutefois, des efforts restent à poursuivre, en particulier en matière de consolidation de l'équipe et de stabilisation des salariés. Enfin,

l'expérimentation de nouvelles méthodes de travail demeure un enjeu majeur afin de continuer à améliorer la qualité de l'accompagnement et à répondre de manière toujours plus adaptée aux besoins du public accueilli.

Les retours des professionnelles et des bénéficiaires montrent que l'accompagnement social du dispositif *Accueil Mère-Enfant* contribue à :

- Consolider le lien mère-enfant, facteur déterminant du développement psychologique de l'enfant.
- Renforcer les compétences parentales, en apportant des repères éducatifs adaptés.
- Réduire l'isolement social et affectif, grâce à la création de réseaux de soutien.
- Faciliter l'accès aux droits et aux ressources, essentielles à l'autonomie.

Ce dispositif s'affirme donc comme une réponse structurée, humaine et efficace aux défis rencontrés par les femmes en situation de vulnérabilité, plaçant la relation mère-enfant au cœur de son action et contribuant à des trajectoires de vie plus stables et sereines.

L'année 2026 devra permettre de finaliser les fiches actions du dernier projet d'établissement et de s'atteler pleinement à l'élaboration et à la mise en œuvre du prochain.

Année	Objectif	Ressources humaines	Fiches action
2026	Optimiser la communication externe	2 ou 3 membres de l'équipe éducative	Numéro 6
	Optimiser la communication interne en équipe	2 ou 3 membres de l'équipe éducative	Numéro 7
	Optimiser la communication avec les résidents	2 ou 3 membres de l'équipe éducative	Numéro 8
	Politique d'amélioration continue	- L'équipe éducative - La directrice adjointe	Numéro 9
	Repenser les modes d'accompagnement	- L'équipe éducative - La directrice adjointe	Numéro 10
	Appréhender de nouveaux dispositifs	L'équipe éducative	Numéro 11